

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CELESTE ALLIANCE TRANSPORT » en abrégé « CAT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E
TRANCHE NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, SECTION: EV,
PARCELLE: 144, LOT: 736, ILOT: 31, Lot 736, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELESTE ALLIANCE TRANSPORT »

en abrégé « CAT »

Objet : - TRANSPORT,

- ELEVAGE,

- BTP,

- PRESTATIONS DIVERSES, Et pour la réalisation de l'objet social

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens

meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de

commerce. La prise de participation dans toute société existante

ou devant être créée et généralement, toute opérations

financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou indirectement à

l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E TRANCHE NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, SECTION: EV, PARCELLE: 144, LOT: 736, ILOT: 31, Lot 736, Ilot 31

Dirigeant(s) M GAZE DOBLAH ERNEST JUDICAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07142 du 30/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47871/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

